

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	37

DELIBERATION n°2012/54

L'An deux mille douze et le jeudi 31 mai à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 23 mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Casino des Eaux-Bonnes, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, BELESTA-LABOURDETTE, LOURTEIG, BAYLAUCQ, BARATS, MARTIN, CARRERE, TEXIER, CARRERE-GEE, MASONAVE, MIGNE, CASAU, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, GASSIE, SANZ, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames CLAVIER, MOURTEROT, HELIP, GANTCH, SOULE, TOUTU, LAMOURE, MOUNAUT et CASENAVE.

Présent(s) suppléant(s) : Mmes CATRIULET et ARRIBE-PAROIX

Mme NOUGUE-DEBAT donne procuration à M. CASADEBAIG Robert

Secrétaire de séance : M. PASQUINE Michel

OBJET : Tourisme : Plan de communication du PLR Vallée d'Ossau

Le Président informe les délégués que la Commission d'Appel d'Offres de la CCVO s'est réunie le 24 mai pour effectuer le choix du prestataire devant réaliser le Plan de communication du PLR Vallée d'Ossau, suite à un appel d'offres paru sur le site eadministration64.

Ce plan porte sur la conception du nouveau topoguide de randonnée pédestre de la vallée d'Ossau, de la carte du réseau VTT du PLR et de fiches téléchargeables sur le site tourisme de la CCVO (circuits de moins d'un jour, étapes des circuits sur plusieurs jours).

La Commission d'Appel d'Offres a choisi l'offre de M. Rémi Langlumé associé à Mme Francine Magrou, pour un montant global de 43 495 euros hors taxes (45 728,42 euros ttc).

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ENTERINE le choix de la Commission d'Appel d'Offres,

AUTORISE le Président à signer toute pièce relative à ce marché

AUTORISE le Président à déposer les dossiers de demande de subvention

PRECISE que les crédits suffisants sont inscrits au budget 2012.



Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Francis COUROUAU

REÇU
20 JUIN 2012
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE